

GRIVES



Identification des patients

IDENTIFICATION DES PATIENTS :

INSTRUCTION DGOS DU 7 JUIN 2013

- **Le nom de naissance doit être utilisé pour l'identification et la recherche du patient dans les systèmes d'information des établissements de santé**
- **Règles de saisies qui doivent être insérées dans la charte d'identitovigilance de l'établissement**

REGLES D'ECRITURE :

NOMS COMPOSES

- **Autorisés par la loi n°2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille et le décret n° 2004-1159 du 29 octobre 2004**
- **Le double trait d'union pour les enfants portant le nom de famille des 2 parents est apparu au 1er janvier 2005 (circulaire du 6 décembre 2004)**
- **Obligation annulée par la décision du Conseil d'Etat du 4 décembre 2009 N°315818 (le double trait d'union est proposé aux parents mais ne peut plus leur être imposé : espace entre les 2 noms)**

REGLES D'ECRITURE :

NOMS COMPOSES

Loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personne de même sexe

- **Autorise à titre d'usage le nom de l'autre époux pour chacun des époux par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit**
- **Fixe les règles du nom des enfants adoptés**

REGLES DE SAISIE :

NOM PRENOM CARACTERES SPECIAUX

1. INSTRUCTION DGOS DU 7 JUIN 2013

- Utilisation exclusive de majuscules, les 26 lettres de l'alphabet, chiffres de 0 à 9 pour les dossiers anonymes
- Pas de caractères diacritiques (accents, trémas, cédilles,..), apostrophes, tirets, astérisques ou toute forme de ponctuation
- Tirets (noms composés ou prénoms) et apostrophes sont remplacés par un espace
- Pas d'abréviation
- Noms tronqués si dépassent la zone de saisie

REGLES DE SAISIE :

NOM PRENOM CARACTERES SPECIAUX

2. Traduction française de caractères étrangers

- Ä = AE
- Ö = OE
- Ø = O
- ß = SS

En revanche aucune instruction n'a été donnée pour les dates de naissance quand celle ci n'est connue que pour l'année !



Groupement de Coopération Sanitaire



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille



Merci de votre attention

GRIVES

Dr MF DAVID-RUBIN
Biologiste - CHI Fréjus Saint-Raphaël

08/11/2013